

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction générale de la création artistique

2018-2019

Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille

Théâtre

Table des matières

PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE PROCÉDURE	3
1. Rappel des préconisations.....	3
2. Prise en compte des préconisations.....	4
- A - INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	6
- B - ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT Politiques et dispositifs communs, le cas échéant, à l'ensemble des formations	7
Domaine 1 : Formation et pédagogie.....	7
Domaine 2 : Recherche.....	9
Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation.....	9
Domaine 4 : Relation à l'étudiant.....	11
Domaine 5 : Inscription territoriale.....	11
Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale.....	12
- C - ANALYSE DU (DE CHAQUE) CURSUS DE FORMATION	13
Cursus 1 – DNSPC.....	13
1. Objectifs pédagogiques de la formation.....	13
2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation.....	13
3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.....	14
4. Données relatives à la formation.....	14
Cursus 2 – DE de professeur de Théâtre.....	14
1. Objectifs pédagogiques de la formation.....	14
2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation.....	14
3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.....	15
4. Données relatives à la formation.....	15
- D - CONCLUSION	16
1. Points forts.....	16
2. Points faibles.....	16
3. Avis global.....	16
4. Préconisations.....	17
ANNEXE	18
Groupe d'experts chargés de l'évaluation :.....	18
Date de la visite :.....	18
Personnes rencontrées :.....	18

PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE PROCÉDURE

1. Rappel des préconisations

Préconisations formulées dans le rapport d'évaluation 2013-2014 :

L'isolement à Cannes est plein de vertus certes mais l'actualité de la création artistique, les rencontres artistiques, la dynamique culturelle qui fondent la formation des futurs comédiens se trouvent à Marseille et non à Cannes. De plus les locaux, surtout les salles souterraines, boulevard de Lorraine ne sont pas du tout adaptés et leur location pèse lourdement sur le budget.

Il serait pertinent de garder la Villa Barety, belle demeure à la décadence élégante mais qui nécessite certains travaux, lieu de calme et de travail pour la première année et d'envisager que les deux années suivantes aient lieu à Marseille. La Friche avec un minimum d'investissement peut aménager des locaux dans la travée inutilisée pour l'accueil de la promotion supplémentaire.

La direction pédagogique confiée à une personne référente, artiste sans doute, pour être l'interlocuteur permanent des élèves comédiens permettrait de créer des liens et de donner plus de cohérence et de sens à l'enseignement modulaire dans cette école d'art éclatée sur deux sites et comprenant trois promotions. Le conseil pédagogique ne peut être l'unique référent de cette école. Le renforcement du partenariat avec l'université AMU et le développement des collaborations sont à poursuivre.

Préconisations formulées dans le rapport d'évaluation 2015-2016 :

- *La cohabitation DNSPC / DE gagnera à se clarifier davantage concernant en particulier la spécificité de chaque formation et leurs distinctions.
Ceci permettra vraisemblablement d'améliorer la mise en œuvre de la formation au DE.*
- *Il serait souhaitable que lors d'une période de mise en place de la formation au DE, les trois responsables pédagogiques des établissements puissent organiser au rythme d'une fois par an, une réunion de coordination pédagogique, pour confronter les profils professionnels des candidats à la formation et à la VAE, et faire évoluer ainsi le projet pédagogique et l'adaptation des moyens.*
- *Une distinction entre les enseignements théoriques de type cours magistraux et les enseignements pratiques gagnera à être précisée dans cette organisation pédagogique.*
- *Les moyens de communication mobilisés devraient veiller à atteindre les professionnels éloignés des réseaux des écoles via les collectivités territoriales, l'éducation nationale, le milieu associatif, tout ce qui comporte des ateliers annuels de formations, etc.*

Remarque : l'implication des trois écoles habilitées pour le DNSPC candidates pour cette habilitation au DE aura potentiellement un impact sur le rapprochement entre conservatoires et écoles supérieures. Il est un point commun aux trois écoles favorisant une possible mise en filière.

Éléments précisés dans le courrier DGCA du 31 juillet 2014 :

Outre les recommandations figurant dans le rapport des experts (que vous aurez à mettre en œuvre), j'attire votre attention sur les préconisations suivantes issues de l'examen du dossier d'évaluation :

- *confier l'encadrement pédagogique à une personne référente, de préférence artiste, interlocuteur permanent des élèves-comédiens en charge de leur suivi individuel et collectif et responsable de la coordination générale du cursus ;*
- *me transmettre dans les meilleurs délais (sous-direction de l'emploi et de la formation) la nouvelle convention signée avec l'université Aix/Marseille, décrivant, à compter de la rentrée universitaire 2014, les modalités d'articulation DNSP/Licence (ou DNSP/Master pour les étudiants déjà titulaires d'une licence d'études théâtrales), et veiller à l'intégration de cours de langues étrangères dans le cursus DNSP ;*
- *structurer des coopérations avec des écoles supérieures de théâtre, notamment en Europe et encourager la mobilité d'étudiants et d'intervenants ;*
- *rédiger un livret de l'étudiant (présentation du projet pédagogique, organisation du parcours sur 3 ans, intitulé et description des unités d'enseignements, noms des différents enseignants et intervenants, modalités d'évaluation, conditions d'obtention du DNSPC et de la licence délivrée par l'université partenaire...).*

Par ailleurs, le contrat quinquennal d'établissement fournira le cadre de réflexion et de mise en œuvre à moyen terme du développement de l'offre de formation de votre école sur les enjeux prioritaires suivants :

- *étudier la faisabilité de l'installation de la 2e année de l'ERAC sur le site de la friche de la Belle de mai, à la suite de l'ouverture de l'IMMS prévue fin 2015 et de l'installation de la 3e année de l'ERAC dans les locaux réaménagés ;*
- *finaliser avec l'université Aix Marseille l'élaboration de la maquette d'un Master « Technologies numérisées de la création scénique » délivré par l'université et s'appuyant sur les ressources de formation de l'ERAC et de l'IMMS ;*
- *la mise en œuvre d'une formation au DE fera l'objet d'une communication spécifique à la rentrée prochaine.*

Enfin, les membres de la CNH ont souligné la nécessité d'aborder de façon systématique dans les enseignements, la question de la prévention des risques, corporels, psychiques et autres.

Ces évolutions s'inscriront en cohérence avec les enjeux régionaux, nationaux et internationaux de structuration de l'enseignement supérieur et dans le contexte des évolutions législatives en cours.

Éléments précisés dans le courrier DGCA du 1^{er} juillet 2016 :

Outre celles figurant dans le rapport des experts (voir ci-joint), qu'il vous revient de mettre en œuvre, j'attire votre attention, au vu des échanges intervenus en Commission et au sein de la DGCA, sur les recommandations complémentaires suivantes :

- l'établissement devra veiller à ce que la formation au DE de professeur de théâtre proposée soit suffisamment accessible aux candidats autres que ceux issus des établissements habilités à délivrer le DE de professeur de théâtre, notamment en termes de communication en direction des candidats potentiels ;

- comme vous le savez, l'arrêté du 23 octobre 2013 relatif au DE de professeur de théâtre établit, pour chaque voie d'accès, des conditions d'expérience minimum. La commission nationale d'habilitation a souhaité attirer votre attention sur ce pré-requis. Il lui a semblé essentiel qu'une vigilance spécifique soit portée sur une expérience professionnelle suffisante lors de l'examen des candidatures. L'expérience de la scène étant un élément essentiel pour l'acte de transmission. Je vous rappelle néanmoins qu'il n'existe aucune condition d'âge minimum ;

- une attention particulière devra également être portée à l'équité de traitement entre les différents candidats au DE, entre formation initiale, formation continue et VAE, afin qu'aucune modalités d'accès au diplôme ne soit privilégiée ;

- des échanges réguliers devront être mis en place avec les structures partenaires sur la mise en œuvre de la formation. Un accompagnement de la DGCA, coordonné avec les deux autres écoles habilitées, sera proposé, tout particulièrement pendant les deux premières années de mise en place ;

- l'afflux de candidats à la VAE doit être anticipé, notamment du point de vue de l'accompagnement à la VAE.

2. Prise en compte des préconisations

Préconisations du rapport d'évaluation 2013-2014 (DNSPC) et autres éléments précisés par la DGCA :

- Les locaux : l'installation de la 3^e année, de l'insertion professionnelle et du DE à l'IMMS à Marseille est une réponse efficace au risque d'isolement pointé dans le rapport 2013-14. Les nouveaux locaux sont bien adaptés aux activités. Par contre, la situation à Cannes n'a pas évolué. L'ERACM loue toujours des studios au sous-sol, situés boulevard de Lorraine, supportant des coûts élevés de location, et bénéficie gracieusement de la Villa Baret, propriété de la Ville. L'état du bâtiment s'est fortement dégradé. L'indication des précédents évaluateurs de transférer la deuxième année à l'IMMS ne semble pas d'actualité.
- La direction pédagogique et le comité pédagogique : un coordinateur pédagogique vient d'être recruté au moment de la présente évaluation. Le poste a été recentré sur les formations DNSPC et DE. Il ne semble pas avoir évolué vers plus de responsabilité (direction pédagogique), le directeur de l'école Didier Abadie restant le responsable du projet pédagogique et du choix des intervenants.
- Partenariat avec l'université : le partenariat avec l'AMU reste solide. Le nombre d'heures et de crédits correspondants ont augmenté (48H/12 ECTS). Une maquette du master a été finalisée et une convention tripartite AMU, ERACM et FAI AR (Formation avancée et itinérante des arts de la rue) a été signée, mais l'ERACM n'a pas obtenu les financements espérés. Ce projet reste à concrétiser.
- Les langues étrangères : des modules d'anglais (24H chacun) sont proposés en facultatif en 1^{re} et 2^e année. A cela s'ajoutent les partenariats internationaux qui permettent d'organiser des modules avec des intervenants étrangers. Didier Abadie est particulièrement attentif à la question de la langue originelle dans le jeu des comédiens : un moyen pour prôner l'ouverture aux autres cultures.
- Partenariats avec d'autres écoles supérieures, notamment en Europe et mobilité des étudiants : l'ERACM a mis en place un bel éventail de partenariats, plus particulièrement autour du bassin méditerranéen (Italie, Israël, Algérie, Maroc), mais aussi Cameroun, Mali et Canada. L'école a aussi signé une charte Erasmus + pour la période 2014-2020. Le partenariat avec l'école Nissan Nativ de Tel Aviv a permis d'initier une réflexion sur l'équivalence des diplômes au niveau extra-européen.

- Rédaction d'un livret pour les étudiants : réalisé. Un dossier complet est présenté et distribué en début d'année. La prévention des risques corporels, psychiques et autres dans les enseignements a été prise en compte.
- Parité H/F : l'ERACM a signé cette année une charte l'engageant davantage sur ce sujet. Un effort reste à faire sur son respect dans le choix des intervenants.

Préconisations du rapport d'évaluation de 2015-2016 (DE) et autres éléments précisés par la DGCA :

- Clarification entre les deux formations DNSPC et DE : l'école a maintenu un tronc commun d'enseignement entre les deux formations : les 3 premières UE du DE (sur un total de 5) sont communes avec la 2^e année du DNSPC.
- Distinction entre enseignements théoriques (cours magistraux) et pratiques : pour l'ensemble de ses formations, l'école défend une pédagogie axée sur la pratique (« dramaturgie en acte »), ce qui fait sa singularité et est apprécié par les stagiaires et étudiants. Un tronc commun d'enseignements plutôt « théoriques » est partagé entre DNSP et DE. Pour le DNSP, les deux premières années sont plutôt sur les cours techniques, la dernière année l'accent est mis sur la pratique. Pour le DE, les stagiaires sont très investis dans les activités EAC sur lesquelles l'école est engagée, notamment avec la Ville de Cannes (Ville 100 % EAC).
- La communication autour du DE : satisfaisante. Jusqu'à cette année, l'ERACM était la seule à délivrer le DE par VAE, ce qui a favorisé sa visibilité. L'afflux des candidats à la VAE semble être bien géré. Une chargée de mission a été recrutée pour le DE. Un partenariat efficace est en place avec La Réplique.
- Organisation de réunions annuelles pour les trois écoles habilitées à délivrer le DE : cela a été mis en place sous le pilotage de la DGCA.

– A –

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Date de création : 1995.

Statut juridique : association loi 1901, président Jacques Baillon. Les statuts ont été modifiés en 2017 afin de répondre à la législation européenne et à la Cour des comptes pour la sécurisation de présences d'élus. Une étude juridique a été réalisée pour une éventuelle évolution en SIG (service d'intérêt général).

Organes de gouvernance : assemblée générale formée par 11 membres de droits (financeurs) et de 4 à 8 membres associés, choisis par les membres de droits. Un conseil d'administration formé des membres de droit et 4 membres associés élus par l'AG. Un comité technique formé par le président ou son représentant, le directeur, les représentants des partenaires publics financeurs. Un comité pédagogique qui propose au CA les grands axes du projet pédagogique pour une durée de 3 ans.

Équipe : 11,5 ETP pour l'équipe permanente. Directeur Didier Abadie, secrétaire générale Marie-Claire Planeille, coordinateur pédagogique, Sébastien Lentheric (dès janvier 19), chargé de production et insertion professionnelle Olivier Quero, chargées de mission DE Florence Gayraud Blayo. Il n'y a pas d'administrateur, la fonction est assumée par la chef comptable, Corinne Gabrielli.

Intervenants pédagogiques (réf. année 18-19) : 65 totalisant 24 868 heures de travail, auxquels s'ajoutent 30 salariés intermittents en support technique pour un total de 4515 heures. Globalement, l'effectif de l'ERACM est en moyenne d'environ 150 personnes repartis sur les deux villes, Cannes et Marseille.

Budget annuel moyen(cf réalisé 2017) : 1,577 M€, 59 % masse salariale, 82 % de subventions dont 27 % État, 63 % collectivités territoriales (la région est le principal financeur : 42 % des subventions). Parts charges formations sur budget global : DNSPC 43 %, DE 8,5 %.

Locaux : 3 sites, dont 2 à Cannes et 1 à Marseille. À Cannes : Villa Barety, 800 m², sur 3 étages + sous-sol, dont une salle de répétition de 75 m², 7 bureaux, 1 salle de réunion/bibliothèque, 1 salle pour le chant/vidéo. Studios Lorraine, 500 m² totalement en sous-sol, sans éclairage naturel, un grand studio avec un plateau de 150 m² et un gradin pour le public, deux petits studios de 70 et 60 m². A Marseille : IMMS (Institut Méditerranéen des Métiers du Spectacle), nouveau bâtiment inauguré en 2015, au sein de la Friche, partagé avec l'ISTS (Institut Supérieur des Techniques du Spectacle). 2 500 m² sur 5 niveaux avec une salle de théâtre, un studio de répétition, un plateau numérique, une salle de conférences, des salles de cours des ateliers de construction, régie, loges, bureaux et locaux de stockage.

Offre pédagogique de l'établissement dans le domaine artistique :

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

Cycle de 3 années, pour un total 3600 heures réparties en UE affectées en crédits de 180 ECTS, 3 « ensembles » (promotions) concomitants. Concours d'entrée : 600 candidats au premier tour, 36 au deuxième et 14 élèves retenus par « ensemble ». Parité H/F. Attention portée à la diversité des parcours sociaux. Pédagogie axée sur l'individu et l'autonomie avec une activité intensive de participation aux spectacles (production et tournée) dès la seconde année. Participation aussi aux activités EAC. Insertion professionnelle au travers du FIJAD, (fonds d'insertion pour les jeunes artistes dramatiques), initié et financé par la Région PACA et le Ministère de la Culture depuis 2004.

Diplôme d'État de Professeur de Théâtre

4 voies possibles (sur examens, formation continue, formation initiale, VAE). Au total, sur 89 candidats recevables (dont 48 en VAE), 62 ont obtenu le diplôme (réf. année 17-18). La formation comporte 400 heures réparties en 5 UE et en crédits 120 ECTS. L'ERACM est la seule école, jusqu'à présent, à offrir la possibilité d'obtention du DE par VAE (l'école de la Comédie de Saint-Etienne devrait la rejoindre).

– B –
**ANALYSE DU FONCTIONNEMENT
DE L'ÉTABLISSEMENT**

Politiques et dispositifs communs, le cas échéant, à l'ensemble des formations.

Domaine 1 : Formation et pédagogie

L'ERACM défend une pédagogie axée sur l'autonomie de l'étudiant, sa polyvalence par rapport aux multiples débouchés possibles et l'individuation de la personnalité artistique de chacun. Le directeur n'étant pas artiste, l'ERACM se revendique comme n'appartenant pas à une seule "famille" artistique. Il n'y a pas d'enseignants permanents, mais un ensemble d'intervenants très différents, dont un noyau constant et des intervenants réguliers qui sont en charge, plus particulièrement, des modules d'acquisition de compétences.

Cette attention portée à la diversité se reflète sur l'ensemble de l'école : du recrutement des étudiants (à valeur égale sera préféré un candidat ayant un parcours plus difficile), aux expériences facilitant l'insertion professionnelle : spectacles, tournées, interventions en milieu scolaire dès la seconde année pour le DNSPC et tout le long de toute la formation initiale ou continue pour le DE. L'école est très réactive aux opportunités permettant d'interagir avec les initiatives territoriales, nationales et internationales.

Lucidité professionnelle, interconnexion, vue d'ensemble qualifient les spécificités de cette école "multicartes", dans un réseau d'établissements dominés plutôt par des personnalités artistiques singulières.

Cohérence interne de l'offre d'enseignement

La cohérence globale de l'offre d'enseignements se fonde sur la présence d'intervenants récurrents et leur circulation dans les différentes formations. Certains intervenants réguliers sur les dimensions plus techniques (chant, voix, eutonie), sont les mêmes en DNSPC et en DE, et le comité pédagogique regroupe des personnalités responsables sur les deux diplômes. En DE comme un DNSPC, une grande importance est accordée à la dramaturgie en actes, une articulation très forte de la pensée du texte et de sa mise en pratique, qui est là aussi une spécificité de l'ERACM.

Le tronc commun des UE, permet d'anticiper une possible formation en DE pour les étudiants du DNSPC, ce qui, de leur avis, est appréciable et peut même être un motif de choix de cette école. La différenciation entre les deux cursus est cependant suffisante pour que le DNSPC ne soit pas considéré comme une antichambre du DE.

Innovation pédagogique, prise en compte de la diversification et de l'évolution des compétences professionnelles

L'ERACM reste plutôt sur un terrain théâtral avec une palette d'intervenants qui prend en compte la diversification et l'évolution des pratiques professionnelles du métier de comédien. On peut noter peu d'interventions de chorégraphes ou de performeurs, voire de pratiques de jeu théâtral en d'autres contextes comme l'espace public. Les innovations pédagogiques sont développées en lien avec la réalité de l'évolution du métier d'acteur : spectacles bilingues, sensibilisation des élèves à l'EAC, projets autour des nouvelles technologies et du cinéma, mise en place d'un comité de lecture Jeune Public. La multiplication des intervenants en lieu et place d'enseignants attitrés, tout comme la multiplication des partenariats ou projets avec d'autres écoles supérieures de la région et ses deux Universités sont des facteurs d'innovation, mais on peut s'interroger sur la réflexion quant à la pédagogie elle-même, réflexion qui reste peu explicitée. Le rôle éventuel du comité pédagogique est en ce point à réinterroger.

Interaction théorie/pratique

Les étudiants en DNSPC sont réticents face à la théorie pure, ils l'acceptent mieux si elle est incarnée dans une dimension pratique actorale qui leur permet de se l'approprier.

L'interaction avec l'AMU reste perfectible : une préconisation du dernier rapport – créer des binômes metteur en scène/enseignant-chercheur dans le cadre de la coopération avec l'AMU – a été partiellement mise en œuvre. À

noter que les étudiants de l'ERACM sont souvent plus âgés et plus matures en termes de formation (21 % ont déjà une licence ou un master, 58 % ont plus que 22 ans) que les étudiants de l'université, c'est pourquoi les formations réunissent souvent des élèves de 2^e de l'ERACM et des L3 de l'AMU, ou des élèves de 3^e année de l'ERACM et des master de l'AMU.

Pédagogie de projet et autonomie des étudiants

La spécificité de l'ERACM est sa pédagogie par modules, qui vont de 15 jours à 6 semaines, voire plus. Les intervenants, notamment en 1^{re} année, sont soucieux de fournir aux étudiants des outils pour les rendre autonomes (bases d'autonomie, de voix...etc.). Cet esprit se retrouve dès le concours : les candidats sont évalués une première fois, puis à la fin du stage. Les modalités de sélections du stage mettent les candidats dans un état de travail autonome qui, à notre sens, est très bénéfique pour pénétrer d'emblée l'esprit de l'école. Aussi, en 2^e et 3^e années, les « ensembles » (promotions) sont divisés en demi-groupes pour participer à différents projets, ce qui permet une plus grande individualisation des parcours. Les étudiants ont accès aux locaux du boulevard de Lorraine à Cannes de manière autonome, liberté « encadrée » qu'ils apprécient beaucoup.

Ces principes généraux sont connus et intégrés par les étudiants. Se posent toutefois des questions de temps, le nombre de propositions étant important, les plannings chargés et la séparation sur deux sites complexifie la donne. Parfois les choix de répartitions dans les groupes ne sont pas suffisamment explicités, mais il est à souligner que notre évaluation est réalisée alors que le poste de coordinateur pédagogique est vacant depuis plusieurs mois. Or, c'est bien ce poste qui assume la fonction essentielle de lien entre les étudiants et la direction.

Concernant le DE, on peut noter la même attention qu'en DNSPC sur l'articulation entre la dramaturgie et la mise en acte pratique. Les stagiaires assurent un volume important d'interventions en milieu scolaire tous niveaux confondus et en écoles de théâtre / conservatoires sous l'intitulé modulaire « paroles en acte » (450 h / année).

L'autonomie du stagiaire se concrétise par l'orientation vers le mode de formation (initial, continue, VAE), en fonction des compétences et besoins de formation de chaque candidat, l'individualisation des parcours de formation (suivi des modules – UE communs à la formation initiale du DNSPC) et l'orientation vers les stages idoines.

Préparation à l'insertion professionnelle et insertion

Dès le début du DNSPC, l'ERACM veille à choisir des intervenants différents pour chaque promotion afin de diversifier aussi les employeurs potentiels. L'ERACM a aussi fait le choix de présenter plusieurs spectacles de sortie plutôt qu'un seul afin que les élèves soient « mieux vus ». Les principales actions mises en œuvre sont :

- 4 projets présentés par les étudiants de 2^e année sont sélectionnés pour être produits au courant de la 3^e année. Ces projets permettent à certains étudiants de s'essayer à la direction d'acteurs et à la mise en scène. Il s'agit de projets de recherche pratique destinés à rester au sein de l'école.
- Au cours de la 2^e et de la 3^e année les étudiants participent à des stages finalisés à la production de spectacles qui peuvent ensuite partir en tournée. L'ERACM développe des partenariats au niveau international favorisant la rencontres avec des étudiants étrangers (par exemple : « Speed Leving », d'après des textes de Hanokh Levin, mise en scène par Laurent Brethome avec 7 élèves ERACM et 6 élèves du Nissan Nativ Acting Studio de Tel Aviv ; « Il pourra toujours dire que c'est pour l'amour du prophète », mise en scène Gurshad Shaheman (ancien élève de l'ERACM) qui fait suite à un atelier mené l'année précédente avec le même ensemble, présenté au Festival d'Avignon en 2018 et toujours en tournée.
- Des master-class et ateliers donnant lieu pour la plupart à des présentations publiques. L'ERACM déploie ici son réseau étoffé de relations nationales et internationales. Un exemple : le Laboratoire de recherche avec des étudiants de l'ENSP, EASAix et la conduite de Karim Bel Kacem, metteur en scène, Caroline Bernard ENSP, Guillaume Stagnaro EASAix et Fabrice Aragno, réalisateur, monteur.

Pour l'insertion professionnelle des diplômés du DNSPC : l'ERACM gère les aides apportées par le FIJAD. Les diplômés peuvent en bénéficier pendant trois années après l'obtention de leur diplôme. Cette aide est fixée à de 95,71 €/jour ou 2 010 €/mois (chiffres 2018). Le salaire minimum versé au comédien doit être de 2 210 €/mois brut. Les charges patronales restent à la charge de l'employeur. L'aide est plafonnée à 6 030 €/comédien sur une

même production. La durée des répétitions ne peut être inférieure à un mois et demi. 15 représentations minimum. Son impact en termes d'insertion est très positif (cf. infra partie DNSPC).

L'ERACM a aussi récemment mis en place une plateforme de production partagée avec La Réplique, association regroupant des comédiens de la région. Le but est de porter les projets de création des anciens diplômés de l'école afin de faciliter leur démarrage professionnel et éviter la démultiplication des compagnies. La Plateforme pourra aussi favoriser la mise en réseau et les liens entre les différentes générations d'anciens élèves.

Pour le DE, l'insertion professionnelle est favorisée par l'important volume de pratique dans les établissements scolaires de tout niveau, au cours de la formation continue ou initiale pour celles et ceux qui choisissent cette voie.

Domaine 2 : Recherche

On constate, ici comme ailleurs, une difficulté à trouver une place à la recherche de type universitaire. L'ERACM inscrit la « recherche » sous forme d'ateliers dans des UE en 2^e et 3^e année : l'UE « Écritures jeune public » et l'UE obligatoire avec l'AMU sur les « écritures contemporaines ». Ces ateliers de lecture ont une visibilité pendant le Festival d'Avignon, ce qui répond également à la finalité d'insertion professionnelle. En 3^e année, l'UE 3, « Projets de recherche », en module optionnel comporte 6 ateliers de 90 h, soit un volume de 590 h. Un atelier destiné aux anciens élèves avec Thiphaine Raffier, artiste associé à La Criée, a été qualifié de recherche par l'ERACM. Comme déjà évoqué, l'ERACM a aussi signé une convention avec l'AMU et la FAI AR pour mettre en place un master sur « l'acteur augmenté ».

En termes de valorisation, on peut citer la publication de Les Cahiers de la République, une épopée... d'un théâtre en marche, sous la direction de Yannick Butel, Les Solitaires intempestifs, 2016. Il s'agit d'un recueil de témoignages des élèves et des artistes, articles de presse et réflexions universitaires de l'UCAM qui témoignent de l'ampleur et de l'impact de la République de Platon, lecture donnée au festival d'Avignon en 2015, par les élèves de l'ERACM sous la direction de Valérie Dréville et avec Alain Badiou en invités.

D'un point de vue d'impact pédagogique, on peut s'interroger sur la réelle portée de ces « recherches » au sens universitaire. Quant au projet de master sur « l'acteur augmenté » : s'il recouvre un intérêt certain notamment pour les débouchés professionnels, il peine à trouver des financements adéquats et devrait peut-être s'intégrer en tant que module optionnel au schéma existant. À voir également les possibilités qui pourraient s'ouvrir avec l'UCA (Université Côte d'Azur) et son nouveau campus à Cannes.

Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation

Fonctionnement des instances de gouvernance

L'ERACM est une association de type « fermé » : les membres de droits sont les partenaires financeurs et les membres associés sont choisis après agrément d'au moins 2/3 des membres de droit. Le mandat des membres associés est de 3 ans renouvelable. On peut se questionner sur le besoin de poser une limite au renouvellement des mandats pour assurer plus de dynamique.

Le CA nomme le directeur selon les modalités précisées dans le règlement intérieur. Celui-ci stipule que le président peut « éventuellement constituer un jury chargé d'évaluer les candidatures ». Ce jury « éventuel » doit cependant soumettre ses choix au comité technique (composé du président, du directeur et des fonctionnaires représentants chaque partenaire financeur). Il faudra veiller à ce que le directeur sortant ne participe pas au processus de recrutement en sa qualité de membre du comité technique. Des précisions devraient être apportées en ce sens au règlement intérieur et/ou aux statuts.

État du dialogue social

L'effectif de l'équipe permanente en ETP est de 11,50 (et 15,84 tout personnel confondu). Il n'y a pas de délégué de personnel (DP). L'élection organisée en 2012 a été infructueuse, faute de candidats. L'école doit solutionner cette situation en organisant de nouvelles élections, et prendre en compte l'évolution juridique (remplacement de DP par un comité social et économique – CSE, dont la mise en place est obligatoire à échéance 2020).

De manière générale, l'école est gérée de manière peu formelle. Les décisions sont centralisées sur le directeur et la mise en œuvre est horizontalisée avec une certaine souplesse entre postes et fonctions. Nous n'avons pas eu connaissance de bilans sociaux et les fiches de postes ne précisent pas le statut des employés (cadre par exemple). L'interaction entre un noyau de quatre personnes, assurant des fonctions structurelles, présentes depuis le début de l'école et le personnel plus récent crée une dynamique efficace. De manière significative le coordinateur pédagogique recruté sur le poste vacant est un ancien élève de l'ERACM et qui a pris ses fonctions en janvier.

Cet esprit « maison » est un peu la caractéristique générale de la conduite de l'ERACM. Elle rend possible le côté informel de la gestion et des circuits de prise de décision, présupposant une fidélité et une estime réciproque. Les avantages sont la souplesse et la rapidité, l'inconvénient ou la limite sont qu'en cas de mésentente il sera difficile de trouver des voies d'expression canalisant le dialogue. La formalisation de réunions de responsables serait souhaitable, même si l'éloignement géographique et les emplois du temps chargés de chacun posent des difficultés réelles.

Égalité, diversité et parité

L'ERACM a mis en place une charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Si sur les intervenants on observe un avantage masculin, pour le reste la parité est respectée. Sur la diversité, l'ERACM témoigne d'une grande sensibilité à favoriser l'accès à des candidats aux parcours plus défavorisés. Un indice témoigne de cela : en moyenne sur les trois promotions, 38 % des étudiants du DNSPC sont boursiers.

Comité pédagogique et fonctionnement de l'équipe pédagogique

Le pilotage des formations revient clairement au directeur. Didier Abadie porte efficacement cette fonction par son ancienneté à ce poste, son expérience, ses relations professionnelles, son autorité naturelle et son attitude humaniste et ouverte. Il forme avec le coordinateur pédagogique un tandem dont l'efficacité repose sur l'entente interpersonnelle.

L'ERACM n'ayant pas d'enseignants en CDI, le corps professoral varie selon les années. Des réunions pilotées par le coordinateur pédagogique ont lieu chaque trimestre avec les intervenants, en amont et en aval.

Le comité pédagogique est présidé par le directeur pédagogique et réunit 4 à 6 membres associés, choisis parmi des personnalités du monde artistique avec un mandat de 4 ans renouvelable sans limite (même observation que pour les membres associés de l'association : sonder l'avantage de poser un terme aux renouvellements). Il se réunit 3 fois à l'année. Il semblerait que ce rythme n'est pas complètement respecté. Selon les interlocuteurs que nous avons rencontrés, il s'agirait plutôt d'une réunion en début d'année scolaire, puis à la fin. Le comité pédagogique réfléchit sur les grandes orientations de l'école. L'impact de ses travaux sur le pilotage pédagogique de l'école ne nous a pas paru évident. L'équipe de l'ERACM est en réflexion sur son évolution.

Voix des étudiants et démarche qualité

La présence des étudiants dans les instances de gouvernance et de pilotage devrait être mieux assurée et structurée, afin de mieux prendre en compte leurs demandes et garantir davantage leur compréhension de certaines décisions. Cela participerait aussi à la mise en place de la « démarche qualité » que l'ERACM a initié : un questionnaire d'évaluation est rempli par les étudiants à la fin de chaque enseignement. Un bilan global rédigé par les étudiants sortants à l'issue du cursus pourrait contribuer à donner à l'école un retour d'ensemble sur la formation.

Caractère opérationnel de l'équipe administrative

On retrouve à propos de l'équipe administrative, le même fonctionnement général : les décisions reviennent au directeur qui s'appuie sur deux équipes, à Cannes et à Marseille. À Cannes se situent : la secrétaire générale de scolarité, essentiellement en charge des 1^{re} et 2^e années, véritable mémoire de l'école, elle recouvre des fonctions sensibles et importantes, vis-à-vis des étudiants dans leur quotidien et surtout à leur entrée dans l'école, mais aussi sur le volet de plus en plus étendu de l'EAC dans les Alpes-Maritimes ; la chef comptable qui assure les fonctions d'administration, la gestion du FIJAD et la partie administrative de la VAE (partiellement dévolue à la Réplique). À Marseille, se situent le chargé de production/communication en charge des 3^e années, la responsable du FIJAD et celle du DE. Le coordinateur pédagogique et le directeur sont sur les deux villes.

De manière générale, l'impression est que l'équipe des permanents est sous pression compte tenu des activités nouvelles (DE et développement EAC) que l'école assume et de la gestion de trois sites. Ceci malgré la création du nouveau poste dédié au DE.

Caractère opérationnel des locaux et des équipements

L'état dégradé des locaux de la Villa Baréty et ceux peu adaptés de boulevard de Lorraine à Cannes, constituent un point d'alerte du présent rapport d'évaluation.

Le maintien des locaux boulevard de Lorraine, propriété du diocèse, représente une charge de presque 60 000 € par an. Les salles sont au sous-sol, basses de plafond, humides et inconfortables. Le seul avantage est la proximité de la gare. L'école laisse volontiers les clés aux étudiants qui font leurs ces espaces spartiates.

La Villa Baréty est le cœur historique de l'école. Située sur les hauteurs de Cannes, elle possède le charme désuet d'une maison bourgeoise, avec son ample rez-de-chaussée d'accueil, son bel escalier qui monte à un premier étage d'apparat. Les cours se déroulent dans le grand salon qui s'ouvre sur le jardin, puis au dernier étage, dans les chambres, ont été aménagés quelques bureaux et un petit espace de vie pour les hôtes de passage.

L'ERACM occupe cette villa par un bail précaire concédé par la Ville de Cannes, propriétaire. L'école n'a pas les moyens d'investir dans la rénovation lourde pourtant indispensable. Cette situation est regrettable.

L'école a avancé un projet de construction d'une petite salle dans le jardin, permettant de se dégager des locaux de boulevard de Lorraine. Le dossier est bloqué pour cause de classement en « jardin remarquable » de l'espace vert adjacent la villa. Cette solution présente pourtant un intérêt. Le regroupement de l'ensemble de l'école à Marseille n'est par ailleurs ni faisable, ni souhaitable. Le double positionnement de l'ERACM, bien qu'il pose des questions logistiques que l'école s'efforce de solutionner, est un atout pour la région.

Il est nécessaire de reprendre le dialogue avec la Ville de Cannes pour que des meilleures conditions de travail puissent être proposées à l'ERACM.

Concernant les locaux de l'IMMS à Marseille : l'équipement répond en tous points aux besoins de l'école. Le partage avec le CFA de l'ISTS semble bien se passer. L'entente avec la Friche, gestionnaire pour la Ville de Marseille de l'ensemble des équipements présents sur le site semble avoir été trouvée. Cette implantation dans la cité phocéenne, longtemps préparée par les deux directeurs de l'ERCAM et de l'ISTS est une réussite, même si l'espoir d'une interaction entre les deux écoles s'avère en réalité difficile à cause des plannings peu compatibles.

Domaine 4 : Relation à l'étudiant

Au-delà des éléments déjà évoqués (autonomie, individualisation, démarche qualité, mais aussi nécessité de structurer et outiller la présence des étudiants dans les instances de gouvernance et pilotage de l'école), ce domaine est traité dans les parties relatives à chaque diplôme.

Domaine 5 : Inscription territoriale

L'ERACM est solidement implantée sur son territoire régional, grâce aux multiples activités qu'elle déploie à partir de ses cursus de formation et aux partenariats qu'elle a établis au fil des années. L'ouverture de l'IMMS et de la formation au DE, avec notamment le parcours d'accès par VAE, a amplifié cette reconnaissance sur la région PACA et, plus globalement, sur le sud de la France.

On peut citer quelques partenariats et/ou projets emblématiques : le Festival d'Avignon et sa Fabrica, présentation de spectacles de fin d'études, résidences et ateliers de recherche d'écritures dramatiques ; Montevideo/Actoral, mise en œuvre, chaque année d'un projet autour d'un auteur contemporain présenté pendant le festival, en 2018 « Simon » d'Hubert Colas, mis en scène par Tommy Millot ; les Bancs Publics/Rencontres à l'échelle : production du dernier spectacle de la 3^e années avec Gurshad Shaheman ; l'ESRA, École supérieure de Réalisation Audiovisuelle de Nice, module de formation.

Au niveau universitaire, outre l'AMU, l'ERACM a noué un partenariat avec l'UCA. L'ERACM s'intéresse tout particulièrement au projet de master « Bastide rouge », qui réunirait un master d'écriture de jeu vidéo, d'écriture journalistique et d'écriture scénaristique. L'ERACM entend développer son offre de formation avec une unité

d'enseignement art de l'image, facultative pour les étudiants du DNSPC (2^e et 3^e années), ouverte également à la formation continue. L'esquisse du projet présentée dans le dossier mentionne 5 modules pour un total de 195 heures. Ce projet paraît cohérent par rapport aux expériences déjà menées par l'école dans le domaine. La proximité des studios, qui seront bâtis dans le cadre de la construction du campus, et la renommée mondiale de la ville en matière de cinéma sont des opportunités évidentes. Reste à comprendre quels financements pourraient soutenir telle initiative.

On note cependant que l'ERACM ne travaille pas avec des domaines plus spécifiques comme la danse et la performance (villa Arson), mais ceci semble plus relever d'un choix de se concentrer sur le théâtre et l'audiovisuel et d'un nombre de partenariats déjà nombreux. On peut aussi mentionner le théâtre dans l'espace public avec pourtant une présence forte comme la FAI AR ou même le cirque (Pôle National Cirque porté par Archaos).

Sur le plan des établissements scolaires, l'ERACM a développé une activité foisonnante touchant tous les niveaux, des écoles primaires aux lycées. L'implication des étudiants du DE et du DNSPC permet de répondre, à moindres frais, aux sollicitations des établissements, l'ERACM y trouvant aussi son compte en termes pédagogiques. Des partenariats sont mis en place avec le rectorat d'Aix Marseille (prise en charge de l'option théâtre du lycée Marseilleveyre) et collaboration de longue date avec le Lycée Bristol de Cannes. Le volet EAC prend un nouvel élan à Cannes, ville engagée « 100 % EAC » : des formations des personnels pour l'animation scolaire ont été mises en place, ainsi que la coordination des interventions sur les parcours PEAC et l'accueil des spectacles de la 3^e année.

Dans son dossier, l'ERACM avance le projet de la création d'un diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire (AIME), reprenant une partie des blocs de compétences du DE, dont il pourrait valider une partie. L'opportunité de ce diplôme nous interroge, surtout pour une école qui propose déjà deux diplômes et où les financements semblent parfois limités (cf infra avis sur ce projet).

Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale

Outre les partenaires de portées nationale et internationale installés en PACA, l'école a développé des actions avec d'autres institutions hors région : sur les écritures contemporaines, on note Artcena, la Mousson d'Été et le comité de lecture de la Colline, théâtre national.

L'ERACM participe aussi régulièrement au Festival des écoles de théâtre qui se tient chaque année au Théâtre de l'Aquarium. Il est à noter que les anciens étudiants de l'ERACM travaillent comme comédiens sur l'ensemble du réseau national et sont souvent très bien représentés parmi les jeunes acteurs en exercice.

Sur le versant international et européen, l'ERCAM défend l'approche de la pratique de l'acteur dans sa propre langue. Plusieurs expériences de spectacles multi-langues ont été mises en œuvre grâce aux coopérations établies avec des écoles du bassin méditerranéen : l'ISMAS d'Alger, l'École Nissan Nativ de Tel Aviv et l'Ecole du Teatro Biondo de Palerme dirigée par Emma Dante.

L'ERACM a aussi obtenu l'habilitation ERASMUS+ bénéficiant de soutien à la mobilité pour les étudiants et les intervenants.

– C –

ANALYSE DU (DE CHAQUE) CURSUS DE FORMATION

Cursus 1 – DNSPC

1. Objectifs pédagogiques de la formation

Les objectifs pédagogiques correspondent au référentiel du diplôme, la spécificité de l'ERACM est d'accentuer l'autonomie de l'étudiant et l'individualisation des enseignements (cf. partie B – domaine 1).

2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation

Les trois années s'organisent sur la base universitaire des UE.

1^{re} année : 8 UE sont obligatoires, 2 sont optionnelles (UE 9, anglais ; UE 10, module AMU).

2^e année : 8 UE sont obligatoires, dont 2 sont communes au DE ; et 1 est commune à l'AMU, 4 UE sont optionnelles (UE 9, Théâtre de marionnette ; UE 10 et UE 11, Théâtre contemporain, UE 12, anglais).

3^e année : 3 UE sont optionnelles (UE 1 et UE 2, Théâtre contemporain ; UE 3, Projet de recherche), 5 UE sont obligatoires, dont 1 en partenariat avec l'AMU (UE 8).

Les contenus

La formation en 1^{re} année UE 1 correspond à une formation sur les bases assurées à concurrence de 35 h chacune : voix et jeu, mécanique des corps, danse, dramaturgie appliquée. Le choix est fait de travailler sur le théâtre classique : 6 UE y sont consacrées au théâtre classique, alors qu'un seul UE est sur le théâtre contemporain.

En 2^e année, cette formation persiste et est mutualisée avec la formation au DE. Apparaît une particularité : UE2, « Pédagogie et connaissance des publics », également mutualisée pour la formation au DE. À noter aussi, l'UE 10 « Théâtre contemporain bilingue ».

En 3^e année, 5 UE sont consacrés aux « Écritures contemporaines », dont 2 sont optionnelles, le projet de recherche UE 3 est optionnel, l'UE 7 est consacrée à « L'Environnement du monde professionnel du spectacle ».

L'encadrement

La majorité de la formation est assurée par des artistes invités et des enseignants récurrents sur les domaines techniques (entre autres : Jeanne-Sarah Deledicq – artiste lyrique, Aurélien Desclozeaux – chorégraphe, danseur, Valentin L'Herminier – eutoniste comédien, Jean-Pierre Ryngaert – dramaturge). Certains intervenants reviennent régulièrement, mais l'articulation est pensée de façon à ce que les années successives n'aient pas les mêmes intervenants.

Le programme annuel des trois années est transmis au comité pédagogique qui l'étudie et donne son avis pour présentation et approbation du CA.

Au début de chaque trimestre de formation, se tient une réunion avec l'ensemble des intervenants, le directeur et le coordinateur pédagogique.

1 mois avant le début du cursus, se tient une nouvelle réunion pour préciser les conditions logistiques.

La qualification et l'expérience des enseignants répondent aux critères de l'annexe 3 du guide d'évaluation.

Activité EAC des étudiants DNSPC

Un aspect particulier du cursus DNSPC de l'ERACM est l'importante activité en EAC des étudiants (cf tableau détaillée en annexe) : 643 heures sont effectuées, essentiellement par les étudiants de 2^e année, touchant 1609 élèves du primaire au collège, sur 68 classes. Bien qu'étant en cohérence avec les principes généraux de pédagogie affirmés par l'ERACM (diversification des débouchés, polyvalence du métier de comédien), ce foisonnement

pose question, ainsi que son articulation avec les autres enseignements du DNSPC. On remarque que les interventions sont très ponctuelles (module de 6 heures, sauf pour certains établissements partenaires de longue date comme le Lycée Bristol à Cannes) ce qui peut rendre plus aisé leur organisation au sein du planning déjà chargé du cursus DNSPC, mais peut aussi poser question sur l'impact réel du côté des écoliers. La Ville de Cannes présente cela d'ailleurs comme une activité de sensibilisation ne rentrant pas en concurrence avec des éventuelles interventions sur le long terme, assurées par des artistes professionnels.

3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

L'ERACM réalise des enquêtes d'insertion professionnelle par cohortes de promotions tous les 5 ans. Chaque étude comporte les 4 promotions des 4 années précédentes. Nous avons eu connaissance des enquêtes de 2009 et 2016. Les résultats montrent des taux d'insertion très satisfaisants : entre 98 % (enquête 2009) et 100 % des diplômés (enquête 2016) de l'ERACM exerce un métier en relation avec leur formation (cf. tableau détaillé en annexe). Sur une période de 10 ans, ce taux est de 83 % : un chiffre qui reste supérieur à la moyenne d'insertion de diplômés des écoles du spectacle vivant qui est de 81 %.

Le secteur du théâtre se place comme premier employeur : la totalité ou presque (90 % sur l'enquête 2009) a exercé au moins un emploi dans le théâtre. La diversification des débouchés qui devrait correspondre au principe de multi-approches professionnelles de la formation, se vérifie également, avec un impact plus important selon l'enquête de 2009 : 32 % ont eu au moins un emploi dans le cinéma long métrage, 32 % pour la télévision ; alors que dans la dernière enquête on retrouve 13 % pour le cinéma long métrage et 17 % pour la télévision.

4. Données relatives à la formation

Volume horaire annuel : 3600 heures réparties sur 3 années, 180 ECTS (cf. tableau détaillé en annexe)

Les enseignements sont organisés par blocs d'une à plusieurs semaines. Chaque enseignement est assuré par un enseignant intervenant, quelques UE par plusieurs intervenants. Les cours communs et obligatoires diminuent progressivement de la 1^{re} à la 3^e année pour laisser plus de temps aux cours plus individualisés : l'ensemble se partage en plusieurs groupes engagés sur des modules différents. La 3^e année est aussi caractérisée par les 4 ateliers qui correspondent aux 4 projets maquettes/recherches sélectionnés et produits par l'école.

Les étudiants peuvent ainsi avoir des parcours individualisés.

- En première année, l'essentiel est consacré aux bases du jeu théâtral, avec une majorité d'heures consacrées au théâtre classique sous différentes approches : les intervenants sont essentiellement des metteurs en scène / comédiens de différentes esthétiques et générations, travaillant sur des textes répertoire d'époques différentes.
- La deuxième année, outre le théâtre contemporain, un temps important est dédié aux écritures contemporaines sous forme d'atelier (AREC) et la diversification des métiers/débouchées professionnelles est initiée avec deux cursus mixtes avec les DE et un sur le cinéma.

Cursus 2 – DE de professeur de Théâtre

1. Objectifs pédagogiques de la formation

Conformément au référentiel du diplôme :

ACTIVITÉ 1 : Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges,

ACTIVITÉ 2 : Concevoir son programme pédagogique et artistique,

ACTIVITÉ 3 : Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre,

ACTIVITÉ 4 : Être acteur de la vie culturelle locale.

2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation

Contenu et structuration des 5 Unités d'Enseignement : 400 heures de formation (dont 100 heures de stages) – 120 crédits ECTS. 4 modalités de formation : Formation initiale, formation continue, examen sur épreuves, VAE.

Schéma pédagogique des formations initiales et continues

- UE 1 : Pédagogie et connaissances des publics : 80 heures / 24 ECTS – Intervenants Alice Mora, Philippe Sire, Guillaume Roux ;
- UE 2 : Base et développement du jeu théâtral – 80 heures / 24 ECTS – Intervenants Jeanne-Sarah Deledicq et Valentin L'Herminier ;
- UE 3 : Connaissances du répertoire, jeu et dramaturgie – 80 heures – 24 ECTS – Intervenants principal : Jean-Pierre Ryngaert ;
- UE 4 : Transmission des savoirs et pratique pédagogique du jeu théâtral / élaboration du projet pédagogique – 130 h – 40 ECTS – intervenants : Daniel Hanivel, Isabelle Lusignan, Guillaume Roux ;
- UE5 : Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre – 30 heures – 8 ECTS intervenants: Daniel Hanivel, Isabelle Lusignan, Sylvie Pascaud, Camille Berthot, Vincent Mazer.

La qualification et l'expérience des enseignants répondent aux critères de l'annexe 3 du guide d'évaluation.

3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

Insertion des diplômés DE (ayant obtenu le diplôme entre 2017 et 2018) : sur un effectif de 72, 50 réponses obtenues

Le parcours le plus significatif est la VAE : 48 %, puis à égalité 26 % par la formation, 26 % examen sur épreuve Age : majoritairement entre 30/40 ans et 50/60.

84 % exercent une activité en lien avec le diplôme :

- 50 % enseignent au conservatoire (dont 84 % sont ATEA, 27 % ont passé le concours de la fonction publique territoriale)
- 30 % interviennent au sein dans des établissements de l'Éducation Nationale (41 % actions ponctuelles)
- 30 % interviennent dans le secteur associatif (70 % sont salariés)

La totalité exerce le métier de comédien, dont 84 % en tant qu'intermittent du spectacle.

4. Données relatives à la formation

Parcours sur épreuves :

3 sessions de concours sur épreuves organisées par chacune de 3 écoles de théâtre habilitées à la délivrance du DE entre janvier et mars 2017.

Profil des candidats à l'ERACM : origine géographique : 45 % Île-de-France, 30 % PACA, 10 % régions limitrophes au sens large (AURA, Occitanie), 10 % autres régions, 5 % Belgique.

Parcours formation initiale ou continue : concours annuel

Origine géographique des candidats : 48 % PACA, 33 % Île-de-France, 5 % région limitrophe (Occitanie), 10 % autres régions, 5 % Belgique.

Parcours VAE : une trentaine de demandes par an traitées au fil des demandes.

Activités EAC des stagiaires DE :

Comme déjà souligné (partie B), l'ERACM défend une pédagogie avec une forte mise en pratique. Les mises en situation professionnelles pour les stagiaires accédant au DE par formation initiale et continue sont très nombreuses (cf. tableau en annexe) : 950 heures, pour 1778 élèves, repartis en 85 classes du primaire au lycée et conservatoires. La grande majorité de cette activité est réalisée sur la Région.

– D – CONCLUSION

1. Points forts

- Modularité des enseignements, autonomisation et polyvalence en vue de démultiplier les possibilités d'emplois et être au pas avec les évolutions du métier.
- Spécificité de l'école bien comprise et choisie par les élèves. Ambiance générale positive.
- Attractivité renforcée par l'installation à Marseille et la démultiplication des partenariats, collaborations, projets... avec un panel très diversifié d'intervenants et des structures professionnelles et d'enseignements au plan régional, national et international. Expérimentations intéressantes autour des langues. Richesse des échanges avec les autres écoles en région et à l'international.
- Possibilité de développement des relations avec l'Université sur Marseille, mais aussi sur Cannes (projet nouveau campus et pôle image-cinéma).
- Reconnaissance de l'école solidement acquise auprès des partenaires publiques sur les deux villes ainsi qu'au niveau régional, national et international.
- Stratégie d'insertion professionnelle pensée dès le début du cursus.
- Insertion professionnelle efficace par le dispositif spécifique (FIJAD) et la bonne entente avec des organismes comme La Réplique. Projet intéressant de Plateforme de production.
- Bonne réactivité et capacité d'adaptation de l'équipe à prendre en charge de nouveaux projets. Liens d'estime et de confiance interpersonnels permettant une gestion interne plutôt souple et à dimension humaine.

2. Points faibles

- Risque de dispersion et perte de cohérence pédagogique si des activités collatérales comme l'EAC viendraient à trop se développer, notamment pour les étudiants DNSPC.
- Risque d'isolement des étudiants et d'incompréhension avec le choix de la direction (répartition des groupes, parcours individualisés et répercussions sur les possibilités d'insertion...). Le rôle du coordinateur pédagogique est à la fois essentiel et très exposé.
- Une trop forte centralisation des décisions sur la seule figure du directeur. Ce point ne pose actuellement pas de problèmes majeurs, mais il faut envisager que des adaptations d'organisation interne seront nécessaires à moyen terme, pour préparer le renouvellement de direction dès lors que l'actuel directeur fera valoir ses droits à la retraite.
- Une pression croissante sur l'équipe causée par le développement des activités et le doublement des sièges sur deux villes distantes.
- Des locaux inadaptes et/ou nécessitant des travaux à Cannes.

3. Avis global

- L'offre de formation présentée par l'ERACM est cohérente et pertinente par rapport à ses principes généraux et correspond aux attentes et schémas des deux diplômes, DNSPC et DE
- Les préconisations formulées dans les précédents rapports d'évaluation ont été partiellement mises en œuvre : certains points étant plutôt de la responsabilité des partenaires financiers (problème de locaux), d'autres étant contingents (poste du coordinateur pédagogique en phase de recrutement) ; d'autres pouvant effectivement être perfectibles (parité pour les intervenants, interaction avec l'Université notamment sur la recherche).
- Sur les formations envisagées pour la prochaine période d'accréditation et autres projets relatifs à l'établissement :
 - Unité d'enseignement art de l'image (module 5 avec le projet Bastide Rouge) : avis positif, projet intéressant et pertinent dans le contexte de Cannes avec de belles perspectives nationale et internationale. Préciser la faisabilité financière et organisationnelle (charge pour l'équipe), ainsi que les publics.

– Diplôme d'artiste intervenant en milieu éducatif : avis réservé. Nous ne comprenons pas l'articulation avec le DE déjà en place. Par contre, la mise en place de formations pour les formateurs peut avoir un intérêt. Vigilance toujours à avoir sur la surcharge d'activité face aux moyens actuels, humains et structurels, de l'école.

– Suivi Insertion Professionnelle : avis positif sur le développement de projets de formations tout au long de la vie avec La Réplique ; projet de Plateforme de production intéressant. Vigilance à que l'école ne déborde pas sur une activité de producteur de spectacles, notamment si elle se charge des contrats et fiches de paie, bien répartir et éclaircir les fonctions/responsabilités selon la nature même des partenaires fondateurs de cette Plateforme.

– Structuration de la démarche qualité : avis positif sur la poursuite de sa mise en place, avec une implication plus active du comité pédagogique.

– Ouverture de nouvelles unités d'enseignement à la formation continue (y compris pour augmenter les ressources propres) : avis positif mais avec des réserves quant à la mise en œuvre concrète, compte tenu des charges déjà importantes qu'assume l'équipe. Ces développements doivent être discutés avec les partenaires de l'école pour en déterminer la mise en œuvre dans un calendrier raisonné, avec des moyens adéquats.

4. Préconisations

– Nécessité de clarifier les missions et impliquer davantage le comité pédagogique

– Faire évoluer la fonction du coordinateur pédagogique vers une plus grande prise de responsabilité. Le recentrage sur les formations est positif, mais sa position au sein de l'organigramme doit être clarifiée et repensée.

– Développer et structurer davantage le dialogue avec les étudiants, notamment au sein des instances de pilotage. Développer et outiller la « démarche qualité ».

– Ouvrir les enseignements à des intervenants issus d'autres domaines artistiques (danse, performance, espace public, cirque...)

– Poursuivre et peaufiner les réflexions sur la mise en place d'un master. Se mettre en lien avec les autres écoles supérieures de la plateforme théâtre qui travaillent sur le même sujet.

– Mettre en place des outils de prise de parole interne à l'équipe : élection d'un délégué du personnel (ou Comité social et économique selon la nouvelle normative), organisation de réunions d'équipe plus formalisées. Révision du règlement interne et/ou des statuts pour la nomination du directeur.

– Solutionner les problèmes des locaux à Cannes en quittant, si possible, la location boulevard de Lorraine et en procédant à des travaux de rénovation indispensables à la Villa Baretty. Reconsidérer le projet d'une éventuelle construction légère pour amplifier les surfaces disponibles et/ou étudier d'autres possibilités de logement, notamment dans le cadre du nouveau campus de l'UCA.

ANNEXE

Groupe d'experts chargés de l'évaluation :

Enseignant universitaire : Madame Véronique PERRUCHON

Professeure des universités, Université Lille 3

Personnalité qualifiée : Madame Anne MONFORT

Directrice artistique de la compagnie Day-for-Night

Inspecteur DGCA : Madame Elena DAPPORTO

Inspecteur de la création artistique, collège théâtre.

Date de la visite :

Du 14 et 15 novembre 2018, du 20 au 22 novembre 2018, plus option le 7 janvier 2019

Personnes rencontrées :

Nom et prénom	Fonction	Structure
Abadie Didier	Directeur	ERACM
Planeille Marie-Claire	Secrétaire générale scolarité	ERACM
Gabrielli Corine	Chef comptable	ERACM
Quéro Olivier	Responsable production/communication	ERACM
Sébastien Lhentéric	Coordinateur pédagogique	ERACM
Ryngaert Jean-Pierre	Intervenant, dramaturge, professeur émérite, intervenant DNSPC et DE	ERACM
Zaepffel Alain	Intervenant, chanteur, metteur en scène, intervenant DNSPC	ERACM
Louis Eric	Intervenant, comédien, metteur en scène, intervenant DNSPC	ERACM
Lusignan Isabelle	Professeur d'art dramatique, intervenant DE	ERACM
Groupes d'élèves	1ère, 2ème et 3ème année, élèves sortis depuis 1 an	ERACM
Shaheman Gurshad	Comédien, auteur, metteur en scène (spectacle de 3ème année)	ERACM
Xavier-Adrien Laurent	Comédien, metteur en scène, Président de La Réplique	La Réplique
Aïssa Busetta Fabien	Comédien	La Réplique
Ameglio Amélie	Chargée de l'accompagnement VAE	La Réplique
Butel Yannick	Professeur des universités, esthétique et réception, LESA (Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts)	Aix-Marseille Université - AMU
Maïsetti Arnaud	Maître de conférences	Aix-Marseille Université - AMU
Mazer Vincent	Chargé de mission musiques actuelles et enseignement supérieur artistique	Région PACA
Boissac Maude	Directrice des affaires culturelles	Ville de Cannes

TABLEAUX DE DONNEES

Schéma pédagogique du DNSPC par UE / ECTS

Cf année 2018-2019

UE	Enseignement	Matière	Heures	Crédits ECTS
1^{re} année				
UE 1/1	Base et développement du jeu théâtral 4 intervenants	Voix et jeux, Mécanique des corps, danse, dramaturgie appliquée	140	9
UE 1/2	Théâtre classique, 2 intervenants	Interprétation, corps et jeu, histoire et esthétique, voix et jeu	221	12
UE 1/3	Théâtre classique, 1 intervenant	Interprétation, histoire et esthétique	111	9
UE 1/4	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu, histoire et esthétique, voix et jeu	166	12
UE 1/5	Théâtre classique, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu	60	9
UE 1/6	Théâtre classique, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu, histoire et esthétique, voix et jeu	206	12
UE 1/7	Théâtre classique, 2 intervenants	Interprétation, corps et jeu, histoire et esthétique, voix et jeu	201	12
UE 1/8	Théâtre classique, 1 intervenant	interprétation	35	6
	TOTAL OBLIGATOIRE COMMUN		1140	81
UE 1/9	<i>Pratique de l'anglais</i>		30	
UE 1/10	<i>Cursus conjoint ERCM/AMU, 1 maître de conférence AMU et 1 metteur en scène ERACM</i>	<i>Interprétation, histoire et esthétique</i>	48	12
	TOTAL OPTIONNEL INDIVIDUALISE		48	12
2^e année				
UE 2/1	Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie, base et développement du jeu théâtral 4 intervenants <i>Cursus commun avec le DE- UE 2 et 3</i>	Interprétation, voix et jeu, histoire et esthétique	140	9
UE 2/2	Pédagogie et connaissance des publics 4 intervenants <i>Cursus commun avec le DE- UE 1</i>	Transmission, mise en pratique, connaissance des publics	80	9
UE 2/3	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu, histoire et esthétique	172	12
UE 2/4	Ecriture cinématographique, 1 intervenant	Interprétation, découpage d'un plan séquence, cadre	84	9
UE 2/5	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation	90	9
UE 2/6	Le solo comme performance, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu	164	12
UE 2/7	AREC (atelier de recherche en écritures contemporaines)	Interprétation	210	12
UE 2/8	Atelier de recherche Ecritures jeune public, 2 intervenants	Interprétation, dramaturgie	154	12
UE 2/AMU	Atelier de recherche écritures contemporaines 4 intervenants, dont un maître de conférence et un professeur des universités	Lecture de textes, histoire et esthétique	36	12
	TOTAL OBLIGATOIRE COMMUN		1130	96

UE 2/9	Le théâtre de marionnettes, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu, dramaturgie	116	9
UE 2/10	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation	70	9
UE 2/11	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation, corps et jeu, dramaturgie	180	12
UE 2/12	Pratique de l'anglais	Base du langage des métiers des spectacles, niveau 2	24	
	TOTAL OPTIONNEL INDIVIDUALISE		336	30
3e année				
UE 3/4	Théâtre contemporain, 1 intervenant Représentations, tournée	Interprétation	150	12
UE 3/5	Théâtre contemporain, 1 intervenant Travail thématique autour du spectacle	Interprétation	150	12
UE 3/6	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation	120	9
UE 3/7	Environnement professionnel du monde du spectacle		61	9
UE 3/AMU	Cursus ERACM/AMU		18	12
	TOTAL OBLIGATOIRE COMMUN		499	54
UE 3/1	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation	150	12
UE 3/2	Théâtre contemporain, 1 intervenant	Interprétation	168	12
UE 3/3	Projets de recherche, 2 intervenants 4 ateliers	Interprétation Atelier 1 Atelier 2 Atelier 3 Atelier 4	90 180 270 360	9 10 11 12
	TOTAL OPTIONNEL INDIVIDUALISE		1218	66
	TOTAL OBLIGATOIRE COMMUN 3 ANS		2769	231
	TOTAL OPTIONNEL INDIVIDUALISE 3 ANS		1602	96

Insertion post diplôme DNSPC

	Enquêté 2009 (diplômés 2004-05-06-07)	Enquête 2016 (diplômés 2011-13-14-15)
Exercice d'un métier en relation avec le diplôme	98%	100%
1 emploi minimum) saison écoulée	96%	100%
Nombre moyens emplois/comédien saison écoulée	6,2	4,8
Comédiens ayant eu entre 6-10 emplois	24%	24%
Sont intermittents du spectacle	73%	82%
Au moins un emploi en théâtre saison écoulée	90%	100%
Nombre moyen jours travaillés en théâtre	88	98
Ont exercé des activités bénévoles en spectacle et/ou audiovisuel	83%	69%

Impact du FIJAD

Certaines données des deux enquêtes d'insertion (2009 et 2016) distinguent les diplômés pouvant bénéficier du FIJAD (« sous FIJAD ») et ceux qu'ils ne le peuvent plus (« hors FIJAD »)

	sous FIJAD		Hors FIJAD	
Sur la dernière saison avant enquête :	Enquête 2009	Enquête 2016	Enquête 2009	Enquête 2016
Au moins un employeur a bénéficié du FIJAD	58%	58%	42%	42%
Nombre moyenne d'emplois en théâtre	4,56	4,2	7,61	6,7
Nombre jours travaillés en théâtre	97	101	81	88

Note : la mise en place du FIJAD (dès la promotion sortie en 2013) introduit une variable importante. Certaines données du document de synthèse transmis distinguent les deux populations (avec FIJAD, sans FIJAD), mais d'autres pas. Il serait opportun de réaliser des enquêtes clairement séparées entre post-FIJAD (n+3 de l'année d'obtention du diplôme) et pendant la période FIJAD.

Activités EAC des étudiants DNSCP

Cf. bilan interventions scolaires année 2016-2017

	Nombre classes	Nombre élèves	Nombre heures
Cannes			
2 écoles primaires	2	38	12
6 Collèges	14	396	84
5 Lycées	23	492	398
Marseille			
2 collèges	2	43	12
5 Lycées	6	117	36
Bassin Grand Avignon			
5 écoles primaires	7	165	38
9 collèges	9	242	44
4 lycées	5	116	19
TOTAL effectué par l'ensemble du DNSCP	68	1609	643

Activités EAC des stagiaires en formation initiale et continue du DE dans le cadre du DE (dispositif « Paroles en acte »)

	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'heures
Ecoles primaires 18	25	581	150
<i>Dont Marseille</i>	8	188	48
<i>Dont PACA</i>	9	216	54
<i>Dont Paris – Ile de France</i>	8	177	48
Collèges 13	29	603	138
<i>Dont Marseille</i>	7	161	42
<i>Dont PACA</i>	19	376	78
<i>Dont Paris – Ile de France</i>	3	66	18
Lycées 11	17	340	102
<i>Dont Marseille</i>	9	192	54
<i>Dont PACA</i>	5	78	30
<i>Dont Paris – Ile de France</i>	3	70	18
Conservatoires 9	14	254	560
<i>Dont PACA</i>	4	64	160
<i>Dont Paris</i>	3	60	120
<i>Dont autres régions</i>	7	130	280

Quelques données sur le profil des étudiants DNSPC (trois promotions en cours)

Origine		Age à l'entrée du cursus		Filière BAC		Etudes supérieures	
Région PACA	0%	19 ans	9%	Série L	45%	Bac+2	10%
PARIS et Île-de-France	43%	20 ans	9%	Série ES	29%	Licences	19%
France autres régions	40%	21 ans	24%	Série S	13%	Master	3%
Pays étranger	5%	22 ans	21%	Équivalence	2%	Conservatoires	31%
		23 ans	17%	Non obtenu	4%	Classes préparatoires	7%
		24 ans	8%	Techno.	7%	Cours privés	26%
		25 ans	8%			Actif	2%
		26 ans	2%			Divers	2%
		27 ans	2%				